



**Pôle Stratégie et Développement
Territorial / Direction Transports et
Mobilités**

Affaire suivie par Gabrielle BARRE
Tél. : 02 50 79 16 75
Mail : gabrielle.barre@lecotentin.fr
Référence : 081/2023/L/GB/DTM/PSDT

À destination des élus du Cotentin

À Cherbourg-en-Cotentin, le 8 novembre 2023

Objet : Évaluation du service Cap à la demande auprès des seniors

Madame, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a déployé en août 2021 le nouveau réseau de mobilité Cap Cotentin sur son territoire. En juillet 2022, le bouquet de services offerts aux usagers a été développé de façon conséquente avec l'extension du service de transport à la demande, Cap à la demande, à tout le Cotentin. L'ambition de ce service est de garantir la desserte et le maillage de l'ensemble du territoire, pour des déplacements de proximité mais aussi en rabattement sur les lignes régulières Cap Cotentin.

Accessible à tous, le service Cap à la demande a rencontré un important succès dès son lancement, il y a plus d'un an. Toutefois, son utilisation peut paraître complexe notamment pour le public senior, alors même qu'il constitue une véritable solution de mobilité pouvant lui apporter une forme d'autonomie. Ainsi, afin de mieux répondre aux besoins de ce public et de favoriser son adhésion au service, la Communauté d'Agglomération du Cotentin via Transdev Cotentin, délégataire du service, souhaite mener une étude permettant d'en identifier les freins et les leviers.

Pour cela, le GÉrontopôle de Normandie accompagnera la Communauté d'Agglomération et Transdev Cotentin avec une méthodologie s'appuyant directement sur le public ciblé. L'étude se déroulera à compter de la mi-novembre 2023 et sera axée sur les secteurs du Val de Saire et de la Côte des Isles, en raison de leur moindre fréquentation comparativement aux autres secteurs du service Cap à la demande.

Dans un premier temps, il s'agira de sensibiliser les seniors au service et à la démarche, puis de constituer des groupes de personnes volontaires auprès de qui sera menée l'évaluation à proprement parler, sous forme d'ateliers. Une réunion d'information aura lieu le 16 novembre 2023 :

- à 10h à Quettehou (Résidence autonomie Delange Lemerre, 15 rue du Quartier),
- à 14h à Barneville-Carteret (Salle du Pôle nautique, 2 Promenade Barbey d'Aurevilly).

Des invitations aux habitants seniors des secteurs concernés par l'étude seront envoyées grâce au relai du CLIC Cotentin et d'associations partenaires.

Dans un second temps se dérouleront les ateliers d'évaluation avec les groupes recrutés précédemment.

Nous rencontrer / Nous écrire

Communauté d'agglomération du Cotentin
Monsieur le Président
Hôtel Atlantique – Bd Félix Amiot
BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président aux Mobilités,

Arnaud CATHERINE

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN" around the perimeter. The signature is a stylized, cursive script.

Nous rencontrer / Nous écrire

Communauté d'agglomération du Cotentin
Monsieur le Président
Hôtel Atlantique – Bd Félix Amiot
BP 60250
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX